

Association générale des enseignants des écoles et classes maternelles

« L'école est à un tournant »

L'association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques (AGEEM) organise du 15 au 30 novembre la quinzaine de l'école maternelle. Hélène Canu, déléguée départementale pour le secteur Rouen-Dieppe, en profite pour promouvoir l'action de l'AGEEM. Avec une incursion dans le domaine d'actualité des rythmes scolaires.

Hélène Canu est conseillère pédagogique pour l'inspection de l'Éducation nationale de Saint-Valéry-en-Caux. Cette enseignante de formation a exercé pendant six ans en maternelle. « C'est à ce moment-là que j'ai découvert l'association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques », explique-t-elle. Elle exerce désormais les fonctions de déléguée départementale pour le secteur Rouen-Dieppe. Sa collègue Mary-Line Gosselin gère la zone havraise.

« Laisser l'enfant découvrir à son rythme »

« L'association est porteuse de formation et d'accompagnement pour les enseignants de maternelle », explique Hélène Canu. Elle l'affirme, la maternelle est un échelon spécifique, « le passage pour les enfants entre la maison et l'école ». C'est d'ailleurs pour cette raison que l'AGEEM est satisfaite du retour, en 2014, de la grande section de maternelle dans le cycle 1. Ce qui la sépare à nouveau du CP. « Ça fait partie de nos attentes, on ne peut pas tirer sur la queue du têtard pour qu'il devienne grenouille trop vite. Il faut laisser l'enfant découvrir l'école à son rythme », indique-t-elle.

L'ancienne institutrice rappelle cependant que le professeur (et très souvent la professeure car le métier est très féminisé) n'est pas un animateur mais un véritable pédagogue. « Il tient un journal de classe, il suit une progression établie, il s'appuie sur des critères de réussite (...). Il y a des apprentissages indispensables pour préparer l'enfant à l'école élémentaire. Il faut qu'il expérimente, qu'il s'essaye. Au bout de trois ans, l'enfant fait partie d'un groupe, tout en gardant sa personnalité ».

Rythmes scolaires : s'adapter au terrain

Autre spécificité, l'enseignant de maternelle forme (en petite section, parfois en moyenne section et moins fréquemment en grande section) avec un(e) ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) un binôme éducatif. « Ce

serait difficile de travailler sans un(e) ATSEM », remarque Hélène Canu.

L'actualité pour l'école, et donc la maternelle, c'est la réforme des rythmes scolaires. L'AGEEM ne s'oppose pas fondamentalement à ce texte. « C'est quelque chose qu'on avait demandé », rappelle la déléguée départementale. Evidemment, les modalités d'application ne sont pas simples. Certaines communes ont fait le choix de mettre en place les nouvelles règles d'organisation dès septembre 2013. La majorité des municipalités a préféré se donner un an de réflexion. « L'idée, c'est de s'adapter à chaque terrain. On ne peut faire la même chose dans une grande agglomération, dans une ville moyenne et dans un village à l'intérieur d'un regroupement pédagogique », note la responsable de l'AGEEM. « Nous cherchons à discuter avec les élus locaux afin de répondre au mieux aux problèmes ».

Importance des temps de sieste

En maternelle, les témoignages soulèvent le souci de la gestion des temps de sieste. « Ces temps sont importants et doivent être pris en compte », insiste Hélène Canu. L'association souhaite avant tout être partie prenante dans les discussions comme dans l'établissement des nouveaux programmes et de la formation des enseignants.

« L'AGEEM est une des plus vieilles associations de France », souligne la conseillère pédagogique valeuriquaise. Elle cherche cependant un second souffle. La fréquentation des congrès est en baisse, tout comme le nombre des adhésions. « C'est le problème de l'engagement associatif. À nous de rappeler que nous sommes un lieu de réflexion, d'échange quel que soit l'engagement pédagogique et syndical de chacun. Mieux enseigner, c'est savoir pourquoi et comment on enseigne ».

Elle conclut : « On est dans une période charnière pour l'école et la maternelle ne doit pas rater ce virage ». L'AGEEM veut aider les enseignants à bien le négocier.

■ GHISLAIN ANNETTA



Une classe de maternelle (petite, moyenne et grande sections) à Saint-Riquier-ès-Plains, dans le canton de Saint-Valéry-en-Caux. Delphine Hériaud enseigne devant vingt-quatre élèves (photo d'illustration)